

## Opération Potiers

Sur le site du projet, il est exercé une activité de poterie marquée par un manque d'organisation et des conditions de travail en inadéquation avec les ambitions du projet d'aménagement de la vallée du Bouregreg.

Dans ce cadre, l'Agence a approché les 11 artisans concernés pour déceler les difficultés rencontrées lors de l'exercice de leur activité et définir les moyens à mettre à leur disposition pour produire dans de meilleures conditions respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Les efforts sont déployés, notamment en collaboration avec la Délégation de l'Artisanat et la Société Al Omrane/ Rabat, dans le but d'attribuer des lots appropriés aux bénéficiaires au niveau des zones d'activités.

## Opération habitats insalubres ou menaçant ruine

En partenariat avec le Ministère Délégué chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme et la Préfecture de Rabat,

l'Agence a procédé au recensement des habitations insalubres situées dans cette zone de la médina. Quelques 259 habitations dans un état de délabrement avancé ont été identifiées à Diour Dbagh, Foundouq Bargach et Foundouq Mestiri.

L'Agence a programmé des réunions de négociation avec les ménages occupant les sites susmentionnés, dans le but de définir les modalités et les conditions de leur indemnisation. L'Agence a pu, selon des principes porteurs de valeurs de citoyenneté et de cohésion sociale, mettre fin à l'habitat insalubre pour un ensemble important de ménages à travers la sensibilisation de la population cible sur l'importance de ce projet, la facilitation du déplacement des familles et la mobilisation des différents services ministériels concernés.

En effet, l'accompagnement matériel et social des ménages pour l'auto relogement effectué par l'Agence permet d'assurer que ces ménages soient relogés dans des conditions décentes.

## Mot du Directeur des Affaires Sociales

M. Kamal Boussaleh



On ne peut pas penser un projet d'aménagement urbain sans qu'il y ait un accompagnement social, qui est une composante prioritaire dans les opérations d'aménagement territorial. Celui-ci sous tend une prise en compte des caractéristiques sociales, économiques et démographiques des populations concernées et l'association de ces dernières au processus d'identification et de définition des contours techniques des projets qui les concernent par le biais d'une approche participative et de bonne gouvernance.

A ce titre, une gouvernance du projet résulte de l'articulation de l'ensemble des dispositifs décrits dans le projet. L'opérateur social y est un acteur comme les autres dont la principale mission est d'organiser, d'encadrer et de mettre en œuvre une participation efficiente de la population et de ses représentants à toutes les phases du

projet. Cette participation a pour objectif de produire des résultats répondant au mieux aux besoins des bénéficiaires et assurant autant que possible l'intégration urbaine et sociale du nouveau quartier et de sa population.

On assiste, en effet, à un jaillissement incomparable d'espaces insalubres et non réglementaires dans les périmètres des villes qui déforment la morphologie urbaine. Ces ensembles périphériques souffrent d'un déficit dans les services urbains nécessaires à leur intégration dans la ville. Il en résulte donc une certaine exclusion spatiale, elle-même génératrice d'exclusion sociale et économique.

Par conséquent, il est nécessaire de prendre en considération les aspects humains comme une étape cruciale pour la résolution durable du problème de la salubrité de l'habitat. Ceci dans le but d'éviter le transfert des facteurs qui en sont à l'origine vers de nouveaux espaces.

Perspective du futur port de pêche



### AGENCE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU BOUREGREG

DIRECTION  
MARKETING ET COMMUNICATION

7, rue Abou Inane  
CP 10 000 - Hassan, Rabat - Maroc  
Tél. : +212 (0) 537 217 435  
Fax : +212 (0) 537 704 855  
www.bouregreg.com

# Lettre info



Citoyenneté

## L'action sociale, un outil d'intégration urbaine

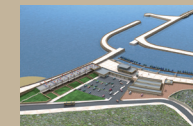
## Sommaire



L'action sociale:  
Médiation et consensus



Actions sociales



Le Mot du  
Directeur



## Edito

M. Lemghari ESSAKL  
Directeur Général de l'Agence pour  
l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

En tant qu'entreprise citoyenne, l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg place l'action sociale au cœur de son programme de développement qui tend essentiellement à réhabiliter l'espace géographique pour le bien-être des citoyens.

Le développement de la vallée du Bouregreg est un vaste programme qui suppose nécessairement la prise en compte de la dimension humaine et sociale dans ses plans d'aménagement et dans toutes ses actions visant, en définitive, la création de richesses et la mise à niveau du milieu environnant. Dès le début, en effet, l'Agence du Bouregreg a accordé une attention toute particulière aux divers métiers existant dans la vallée et s'emploie aujourd'hui encore à améliorer les conditions de travail des potiers de l'Oulja, sauvegarder le métier des barcassiers, organiser le métier de pêcheur et encourager de manière durable la perpétuation et le perfectionnement de l'artisanat local.

En partenariat avec d'autres établissements publics, l'Agence a construit un joli port de pêche, spécialement réservé aux petits pêcheurs dont les barques se trouvent ainsi nichées à l'abri des houles de l'océan. Les travaux d'infrastructure sont terminés, et les partenaires ont entamé les travaux de superstructures en dotant les quais des équipements collectifs nécessaires au fonctionnement du port (halle aux poissons, chambres froides, etc.). Que ce soit pour le transfert de l'ancienne halle aux grains ou pour le dédommagement des habitants des logements insalubres au cœur de la médina de Rabat, l'Agence a su faire preuve de médiation, de patience et de recherche du consensus pour l'application de politiques publiques de développement.

Une grande Cité des Arts et Métiers est prévue en hommage au savoir-faire ancestral, et pour pérenniser tout en les modernisant certains des métiers qui font la fierté des Salétins. Les divers chantiers ouverts ont donc engendré des milliers d'emplois directs et indirects, et de nouveaux métiers sont actuellement en cours de façonnement dans la vallée, comme le tourisme et le management culturel. On peut même supposer que des métiers d'avenir verront le jour à l'occasion de la réalisation de grands projets urbanistiques de la taille de Bab Al Bahr. C'est dans cet esprit que nous avons d'ailleurs initié la possibilité de faire le montage de cursus de quelques formations innovantes et adaptées, en collaboration avec l'OFPPPT.

L'accompagnement social des projets d'aménagement de la vallée du Bouregreg vise essentiellement une amélioration durable du cadre et des conditions de vie de la population qui en est l'objet. Cette amélioration ne saurait donc se limiter au changement physique d'un espace insalubre d'habitat ou d'exercice d'activités économiques génératrices de revenus; elle doit permettre d'éradiquer les dynamiques socio-économiques à l'origine des espaces de vie insalubres.

Ainsi, l'accompagnement social doit assurer :

- L'adéquation entre l'offre et les besoins : par une identification précise des caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population et leur prise en compte par le maître d'ouvrage technique.
- Le bon déroulement de toutes les phases du projet : en anticipant les problèmes et les blocages éventuels qui peuvent apparaître au fur et à mesure.
- La mise en œuvre des mesures et dispositifs d'accompagnement financier, économique, social et psychologique des populations: pour assurer une prise en charge durable des conséquences du projet ainsi qu'une amélioration effective du cadre et du niveau de vie des bénéficiaires.
- L'intégration sociale, économique et urbaine du nouveau quartier et de sa population : Celle-ci passe par la mise en œuvre de mesures d'insertion des actifs dans le marché de l'emploi, tenant compte de l'environnement économique du projet. Des plans de formation professionnelle, des activités d'animation et de renforcement de compétences des bénéficiaires, comme acteurs de vie sociale, sont à envisager dans ce cadre.

Ainsi, différentes activités sociales ont été organisées afin d'améliorer les conditions de vie des catégories défavorisées, notamment une nouvelle halle aux grains réalisée par l'Agence en



Les barcassiers du Bouregreg

## L'action sociale : Médiation et consensus

juin 2007, avec un coût de 19 MDH, ainsi qu'un centre de pêche provisoire, créé pour héberger les pêcheurs et garantir la continuité des activités de pêche. Aussi, évoquons-nous l'habitat insalubre au niveau de la médina de Rabat (Mellah et Fondouks).

### ACTIONS SOCIALES

#### Opération barcassiers

L'Agence assure un accompagnement social en faveur des barcassiers effectuant la traversée Rabat-Salé, en leur accordant une indemnité mensuelle jusqu'à l'achèvement des travaux d'aménagement (début janvier 2009). En effet, entre avril 2006 et décembre 2008, les barcassiers officiels percevaient une indemnité mensuelle allant de 1800 à 2500 DH. De ce fait, le montant global d'indemnisation des barcassiers officiels et non officiels a atteint 4,7 MDH à fin décembre 2008.

En outre, l'Agence offre un accompagnement spécifique dans le cadre d'une mise à niveau de l'activité des barcassiers par la création d'une coopérative permettant la participation active de tous les intervenants et assurant le suivi d'une activité qui constitue un patrimoine culturel. Par ailleurs, l'Agence envisage, en collaboration avec

l'ensemble des intervenants, l'amélioration des conditions de travail, en organisant des cycles de formation en secourisme et en réparation des barques, et l'acquisition de notions de base en langues étrangères.

#### Opération poissonniers

Outre les barcassiers indemnisés tout au long des travaux de dragage du fleuve, les restaurateurs poissonniers de la rive droite du Bouregreg ont également perçu des indemnités équitables depuis mai 2008.

Il est prévu de mettre à leur disposition 22 locaux, chacun d'eux pouvant abriter 3 restaurateurs. Ce sera une opportunité pour préserver une activité artisanale dans un site prometteur qui respecte à la fois l'histoire et la modernité du pays, et c'est dans un cadre social que l'Agence, en coordination avec la délégation des pêches maritimes, continue à accompagner ces poissonniers à travers :

- Un travail de concertation qui permet à l'Agence d'identifier les besoins des bénéficiaires au niveau des nouveaux locaux qui leur seront réservés;
- Une assistance quant à la création d'une association ou d'une coopérative qui les représentera en tant qu'artisans;
- Des formations permettant une amélioration au niveau de la commercialisation de leur produit et de la satisfaction de leurs futurs clients;

- Un contrôle continu d'hygiène et de qualité pour présenter un produit à la hauteur.

#### Opération pêcheurs

En marge de la construction du nouveau pont Moulay El Hassan, et dans le but d'assurer plus d'hygiène et de sécurité aux pêcheurs, l'Agence a organisé plusieurs réunions en collaboration avec la délégation de la Pêche Maritime et les représentants des pêcheurs qui sont au nombre de 108, pour se concerter autour de l'ensemble des obstacles qui gênent le bon déroulement de cette activité au niveau du Bouregreg.

L'Agence a construit un nouveau port exclusivement pour les pêcheurs et une nouvelle plateforme en juin 2006. Cette plateforme compte 58 boxes individuels pour le dépôt des équipements et matériels de travail (moteurs, filets, etc.), en plus d'une chambre froide et d'autres unités de stockage.

Pour une mise à niveau de l'activité des pêcheurs, l'Agence assurera un accompagnement spécifique à cette catégorie socioprofessionnelle, en les encourageant à créer une coopérative pour une meilleure organisation de leur activité au niveau du site, ainsi que l'organisation de cycles de formation au profit des pêcheurs, dans les domaines du secourisme, de la navigation, de la mécanique...

#### Opération Douar J'did- Salé

Afin de libérer l'assiette foncière réservée au centre de maintenance du tramway à Douar Jdid à Salé, une commission composée de la Préfecture, de la Délégation de l'Habitat, des Autorités Locales et de l'Agence Bouregreg, est chargée de veiller à ce que l'opération de libération de cette assiette foncière d'habitat insalubre s'effectue dans de meilleures conditions et dans les plus brefs délais, au profit de 137 ménages dont 102 recensés en 1992 et 35 non recensés.

Pour ce faire, l'Agence a accordé 10.000 DH par ménage recensé, versés à la société Al Omrane, pour faciliter l'opération d'évacuation en les faisant bénéficier d'un lot bi-familial à Salé, en plus d'une aide directe de 3000 DH par ménage pour l'acquisition des premiers matériaux de construction. Cette indemnité atteint 6000 DH pour les ménages non recensés, en contrepartie de la libération du site du centre de maintenance.

A cet égard, la commission de suivi organise des réunions in situ, et ce dans le but d'assurer un accompagnement social à travers le règlement de litiges par le biais d'un travail de concertation et d'accomplissement des formalités relatives à l'établissement des dossiers d'acquisition.

Aujourd'hui, sur 137 baraques occupant le site, 82 (soit 60%) ont pu être démolies, et l'effort est poursuivi pour achever cette opération dans les meilleures conditions. Ce résultat a pu être atteint à travers plusieurs méthodes de communication et de négociation et diverses réunions organisées en faveur des ménages concernés pour évaluer l'opération d'évacuation.

#### Opération Cardona

La réalisation du nouveau pont Moulay El Hassan permettra de soulager la circulation urbaine par la construction de deux triples voies, outre la

plate-forme du tramway, et d'un passage sécurisé pour les piétons. La réalisation du viaduc du nouveau pont ainsi que la voirie du tramway nécessitent la libération de l'assiette foncière constituée d'un ensemble d'immeubles sis face à Bab Lamrissa dits «Cardona».

L'Agence privilégie la négociation aussi bien avec les propriétaires des immeubles qu'avec les commerçants et les ménages. Concernant cette dernière catégorie, l'Agence assure un accompagnement social visant à s'approcher beaucoup plus des concernés et à appréhender leurs demandes. Organisés en association de 74 locataires, ces derniers ont été invités à des réunions de négociation avec le comité des acquisitions foncières et des indemnités, dans le cadre desquelles a été proposée, pour chaque ménage, une indemnité basée sur la durée de résidence et le montant du loyer. Ces réunions se tiennent régulièrement dans le but de trouver un consensus qui prendra en considération chaque cas social.



La nouvelle halle aux grains

